



BVVB INFO N°4

Chers adhérents,

Vous avez été très nombreux à rejoindre notre association **BIEN VIVRE à laVILLE du BOIS**, que vous avez découvert lors de sa première participation à la fête des associations le 15 septembre 2002 et nous vous en remercions.

Tout au long de cette journée notre stand a été l'un des plus visité.

Il a vivement intéressé les Urbisylvains venus découvrir les objectifs de l'association, manifester leur désarroi devant la dégradation du cadre de vie mais aussi leur volonté de réagir pour rendre et conserver sa tranquillité à La Ville du Bois. Les adhésions ont d'ailleurs été nombreuses lors de la fête des associations, lesquelles continuent d'arriver de jour en jour.

BVVB qui n'existe que depuis le mois de juin a déjà rencontré tous les acteurs de la vie régionale :

M. le Maire, Mme le Député, M. le Conseiller Général, M le Directeur de la DDE, et M. le Sous-Préfet.

Le 15 septembre, BVVB également reçu sur son stand la visite intéressée d'élus locaux :

- **Monsieur Meur**, Maire de La Ville du Bois auprès duquel nous avons obtenu des engagements fermes.
- **Monsieur Delattre, adjoint au Maire** qui a manifesté un grand intérêt à l'association ainsi que **Mme Berchon**.
- **Monsieur Michelon, Conseiller Régional** qui partage nos préoccupations et nous a apporté son soutien.

Enfin, confirmation de l'intérêt qui nous est accordé, le journal « **le Républicain** » a souligné dans son article la création et la présence de notre association de défense, accompagné d'une photo de BVVB lors de la fête.

Fort de votre engagement qui légitime avec force la raison d'être de l'association **Bien Vivre à la Ville du Bois**, nous avons d'ores et déjà engagé des actions auprès des pouvoirs publics pour exprimer nos revendications :

Bien Vivre à la Ville du Bois

- a été reçue par le Sous Préfet, Monsieur MARZORATI et Madame FILIPPI, Responsable de l'Urbanisme et de l'Environnement, le 24 septembre. Ce dernier nous a informé des responsabilités et des décisions du ressort des élus et pouvoirs publics

- réitère auprès de la Municipalité sa demande de participer au groupe de travail en vue des améliorations à apporter.

- réclame à la mairie la mise à disposition d'une salle pour la tenue de nos réunions mensuelles, ainsi qu'une salle pour l'organisation de notre assemblée Générale.

Dans la recherche de l'intérêt général, l'association Bien Vivre à la Ville du Bois s'engage avec votre soutien à défendre l'intérêt des Urbisylvains.

VOTRE ASSOCIATION VOUS INVITE A PARTICIPER ET DONNER VOTRE AVIS LORS DE SON

ASSEMBLEE GENERALE le 21 NOVEMBRE 2002 - 20H30 – FERME DE LA CROIX ST JACQUES.